



L'ECHO JARDINOIS

Bulletin d'information de la commune du Jardin
édité par la municipalité

Avril 2017

N° 16

LE MOT DU MAIRE

Chers amis, cette année 2017, comme les précédentes, sera compliquée à gérer mais les élus du conseil municipal mettront tout en œuvre pour faire face aux difficultés que nous rencontrons. Vous lirez dans ce nouveau bulletin, impeccablement rédigé par notre ami Gilles Bergeat, l'ensemble des projets que nous espérons mener. Il faut rester optimiste, notre commune en a vu d'autres et la difficulté doit être prise comme un défi à relever. D'ailleurs, en cette période mouvementée, il y a de bonnes nouvelles, à commencer par la fibre qui devrait couvrir notre commune courant 2018. Je vous invite d'ailleurs à réfléchir à des noms de rues car un adressage des maisons sera obligatoire pour pouvoir les raccorder. Nous allons donc engager cette démarche dès cette année et ne manquerons pas de vous solliciter à cette fin. Bonne lecture à tous !

Jean-François Gonçalves

ACTION MUNICIPALE 2016/17

⇒ Vote du budget primitif 2016

Après approbation des comptes administratifs 2015 et des affectations de résultats, le budget primitif 2016 est voté à l'unanimité. (voir page 4).

⇒ Ordinateur mairie

Un nouvel ordinateur est acheté pour un montant de 913 € HT.

⇒ Voyages scolaires

Sollicitée pour subventionner deux voyages scolaires auxquels participent quatre élèves jardinois, la municipalité décide d'octroyer une aide de 400 € au collègue Albert Thomas d'Egletons.

⇒ Eolien 2 (le retour)

La mairie est contactée par la société VALECO afin de relancer un projet éolien sur la commune. L'étude précédente de Phobus Energy ayant rendu un avis

négatif, il est décidé de ne pas donner suite à cette demande.

⇒ Centre de secours de Montagnac

Le Conseil Municipal valide les décisions budgétaires de l'entente intercommunale pour la gestion du centre de secours de Montagnac. Rappelons que cette entente concerne quatre communes : Montagnac, Eyrein, Champagnac et le Jardin, notre participation étant de 2988 € en 2017 sur un budget total de 28 051 €.

⇒ Entretien bas-côtés voirie communale

Un nouveau prestataire est missionné pour l'entretien bi-annuel des abords des 8,630 km de voiries communales. Le contrat, signé avec un auto-entrepreneur de Chirac-Bellevue, permet à la commune une substantielle économie annuelle de 1200 € avec un volume de travail plus important.

⇒ Redevance réseaux télécommunications

Elle n'avait jusqu'à lors jamais été réclamée par la mairie mais, selon les termes de la loi, Jean-François Gonçalves fixe le montant du par l'entreprise France Télécoms à 1363 € sur 5 ans.

⇒ Travaux des CCID

Jean-François Gonçalves informe le Conseil Municipal qu'à l'initiative de la Communauté de Communes, en

SOMMAIRE

⇒ Action municipale p 1 à 3

⇒ Budget primitif 2016 p 4

⇒ 2016/17 en images p 5

⇒ Pratique/en bref p 6

⇒ Un peu d'histoire... p 6

⇒ Etat civil p 6

partenariat avec les communes membres et les services fiscaux du département, une démarche va être entreprise pour régulariser, si besoin, la valeur locative des habitations du territoire. En cas d'anomalies constatées, la CCID (Commission Communale les Impôts Directs) sera donc saisie pour se prononcer sur les régularisations nécessaires avant transmission aux services fiscaux.

⇒ Extension réseau wifi communal



Cette extension est déployée avec succès vers les 4 Routes et Puyhabillier avec désormais 10 foyers connectés. Les poteaux électriques

d'ERDF étant utilisés comme supports des antennes, un partenariat est acté le 24 Février 2016 avec signature d'une convention quadripartite entre ERDF (représentée par sa directrice régionale Isabelle Chevalier), le prestataire de service Haut-Débit Ventadour, la Fédération Départementale d'Electricité et la municipalité du Jardin. A cette occasion, Jean-François Gonçalves invite les services et élus du Conseil Départemental (financier de l'opération à hauteur de 30 %), à prendre connaissance du fonctionnement de l'installation avec démonstration chez des abonnés de Puyhabillier en prime.

⇒ Site internet de la mairie



La municipalité du Jardin fait comme les grandes et possède, depuis l'été 2016, son site internet www.mairielejardin.fr. Réalisé par Herbert Mast et Gilles Bergeal, celui-ci se veut le reflet de notre commune en rassemblant des contenus (textes, photos, film) divers et variés sur la vie communale mais aussi l'action municipale, l'histoire et le patrimoine, le tourisme ou des renseignements pratiques pour vos démarches. N'hésitez pas à le consulter sans modération et à nous faire part de vos suggestions. Déjà plus de 1000 connexions !

⇒ Archives municipales

Un représentant des archives départementales a été reçu en mairie pour réaliser un inventaire des archives de la commune. Un rapport a été rendu avec des préconisations, notamment pour notre

cadastre napoléonien confié à la collectivité départementale afin d'en garantir sa bonne conservation.

⇒ Exposition de peintures



Pour la seconde année et sous la houlette d'Herbert Mast, une exposition de peintures est organisée deuxième quinzaine d'août avec les peintres Monique Brizard, Yan Argentin, Michel Lecomte et bien

sûr Herbert. Elle est précédée d'un sympathique vernissage, auquel participent de nombreux jardiinois et notre élue départementale Agnès Audeguil, mais le succès auprès d'un public plus large est plus mitigé malgré la qualité des œuvres et la promotion faite. D'autres dates sont envisagées en 2017. Signalons qu'à cette occasion, une exceptionnelle visite virtuelle de l'expo et une application pour smartphone avaient été conçues par Herbert.

⇒ Travaux station de pompage Puyhabillier

Depuis plusieurs années, de sérieux dysfonctionnements étaient constatés sur le réservoir d'eau du village avec, non seulement une mauvaise étanchéité, mais aussi des soucis récurrents de capacité en période estivale où la population peut tripler. D'importants travaux ont donc été conduits à l'automne par une entreprise spécialisée du Lot (VGS), ceux-ci donnant toute satisfaction aux villageois et à la commune.



Une cuve polyéthylène de 12 m³ a ainsi remplacé le vieux réservoir en béton de 8m³ pour un coût de 21 306 € TTC avec 20% de subvention du département. Un emprunt bancaire sur 10 ans a aussi été souscrit pour couvrir les frais.

⇒ Protection des captages d'eau potable



Cette opération au long cours a débuté en 2012 et va se poursuivre en 2017 avec les phases d'acquisition des parcelles concernées puis de travaux d'aménagement des

trois captages, toujours sous maîtrise d'oeuvre du CPIE. Le montant prévisionnel estimé était de 70 656 € HT avec 51 309 € (73%) de subventions du département et de l'agence Adour-Garonne mais une récente visite terrain avec le technicien a permis une nouvelle évaluation des travaux. Ainsi, la réhabilitation du captage de Puyhabillier s'avérant complexe et coûteuse, une solution alternative est mise à l'étude en

2017 avec un projet d'interconnexion au réseau voisin de Lafage s/Sombre, entraînant de fait une baisse de 26 375 € du budget initial avec un autofinancement communal réduit à 13 094 €.

⇒ Tarification eau potable

Comme évoqué dans notre précédent bulletin municipal et dans les colonnes ci-dessus, le budget de l'eau est fragile avec des obligations de mise aux normes et d'entretien importantes et parfois non prévues. Les augmentations liées au service de l'eau sont donc inéluctables et doivent correspondre à un coût réel tendant vers l'équilibre. Il est ainsi décidé en 2017 une hausse de l'abonnement qui passe à 68 €/an et du tarif, désormais unique, du m³ consommé qui passe lui à 1,15 € HT. Précisons que cette augmentation permet de couvrir les intérêts d'emprunt pour les travaux sur le réservoir de Puyhabillier et qu'une pénalité de 623 € a dû être acquittée pour mauvais rendement de cette station (avant travaux bien sûr !).



⇒ Bibliobus départemental

Face à la désaffection du service de mise à disposition de livres par le Bibliobus, aucun n'ayant été emprunté en 2015, le conseil municipal décide d'y mettre fin. Il n'en reste pas moins qu'une centaine de livres appartenant à la commune restent disponibles pour emprunt à la mairie.

⇒ Modification des statuts de la com com

Dans le cadre de la loi NOTRe redéfinissant les territoires intercommunaux, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'intégration de trois nouvelles communes (Sarran, Chaumeil et Meyrignac l'Eglise) à la Communauté de Communes de Ventadour ainsi que sur la reprise des compétences jusqu'à lors exercées par la Communauté de Communes des Monédières (à laquelle ces 3 communes appartenaient). La délibération est adoptée avec 6 voix POUR contre une abstention.

⇒ Randonnée avec le PAH...

Le PAH kézako et à quoi ça sert ? « Pays d'Art et d'Histoire » est un label attribué par le ministère de la culture à un territoire pour la qualité et la valorisation de son patrimoine. Ce label permet la mise en place d'une structure d'animation qui porte différentes actions de sensibilisation au patrimoine en liaison avec les collectivités.

L'animatrice du PAH des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour était donc l'organisatrice, le 29 octobre, d'une instructive et ensoleillée randonnée qui a permis à la vingtaine de participants de découvrir autrement les communes du Jardin et de Champagnac la Noaille (voir photo page 5).

⇒ Mission de gestion du cimetière

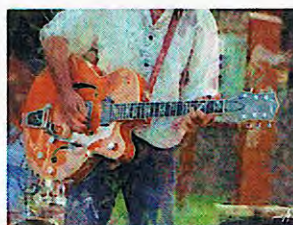
Jean-François Gonçalves présente au conseil municipal un devis de gestion du cimetière proposé par le bureau d'étude ELABOR. Les obligations légales incombant à la municipalité en ce domaine étant complexes et très encadrées juridiquement, le recours à un prestataire spécialisé s'avère nécessaire. Le devis de 10 962 € TTC est donc validé et sera réparti sur 5 exercices budgétaires de 2017 à 2021.

⇒ La fibre optique du rêve à la réalité !

Non, ce n'est pas une « arlésienne » mais une action très volontariste des élus corréziens en la matière ! Dès cette année, un très ambitieux programme de 158 M€ de travaux va être lancé avec des financements multiples de l'Europe, l'Etat, la Région, du Département bien sûr (pour 26 M€) et des communautés de communes dont la nôtre avec un effort exceptionnel de 2,1 M€ !

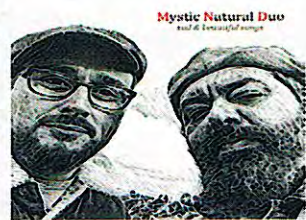
La Corrèze sera donc entièrement fibrée en 2022 au plus tard et notre territoire intercommunal est prioritaire avec chaque habitation connectée au très haut débit début 2019, la fibre optique tombant presque du ciel car arrivant par les réseaux aériens...

⇒ Animations culturelles 2017



La municipalité continue de s'investir pour proposer de l'animation artistique et culturelle sur la commune, profitant aussi des talents et carnets d'adresses de ses deux artistes, Herbert Mast « le peintre » mais aussi Jean-Luc

Piazza « le photographe » (voir dernière page). Jean-Luc va donc exposer à la salle polyvalente du vendredi 7 au lundi 10 juillet (14h à 18h), nous entraînant dans son univers photographique quelquefois très personnel. Il ne sera pas seul puisque le vernissage, à partir de 18h vendredi, sera suivi d'un concert Blues avec « Mystic Natural Duo » (20h30). Quant à Herbert, il présentera de nouveau ses œuvres entouré de plusieurs artistes. (dates à confirmer).



⇒ Projets et réflexions 2017

L'investissement prioritaire portera donc sur la protection des captages du réseau AEP mais d'autres travaux ou actions seront engagés :

- Changement des portes de garage de la maison du bourg,
- Rénovation des boiseries de l'église (dans le cadre de l'action de protection engagée avec le département),
- Réfection des portions dégradées de la VC 18 des 4 Routes à Puyhabillier,
- Diagnostic de l'éclairage public (avec la FDEE) avant d'éventuels travaux de rénovation et/ou extension.

BUDGET : RESULTATS 2015 ET BUDGET PRIMITIF 2016

⇒ Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2015

- Le résultat de la section Fonctionnement du budget Principal 2015 est affecté à la même section du budget principal 2016 pour un montant reporté de 18 830 €.
- Le résultat de la section Investissement est affecté à la même section du budget Principal 2016 pour un montant reporté de 37 256 €.

⇒ Budget primitif 2016

FONCTIONNEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
- Charges à caractère général <i>(fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers)</i>	42 511	- Produits des services et ventes	10 848
- Charges de personnel et frais assimilés	16 200	- Impôts locaux et taxes	12 982
- Atténuation de produits	1 812	- Dotations et participations	30 347
- Autres charges de gestion courante <i>(indemnités et cotisations, subventions...)</i>	19 078	- Autres produits de gestion courante <i>(revenus locations)</i>	6 991
- Charges financières	297	- Résultat 2015 reporté	18 830
- Dépenses imprévues	100		
TOTAL	79 998	TOTAL	79 998
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
- Immobilisations corporelles <i>(réserve de financement pour travaux)</i>	29 325	- Dotations fonds divers et réserves	5 818
- Emprunt et dettes assimilées	1 806	- Subventions d'investissement	20 051
- Solde d'exécution négatif reporté	53 300	- Emprunts et dettes assimilées	21 306
		- Excédents fonctionnement capitalisés	37 256
TOTAL	84 431	TOTAL	84 431

⇒ **Conclusion** : le budget primitif 2016 s'équilibre à **79 998 €** en Fonctionnement et **84 431 €** en Investissement, avec une **capacité d'autofinancement prévisionnelle de 12 015 €**. Au budget prévisionnel 2017, cette capacité d'autofinancement repasse à **28 800 €**. Rappelons que le budget municipal est consultable en mairie aux heures d'ouverture.



L'ex auberge Chassagne (ou « Truffe Noire ») dans son jus d'époque au bourg...

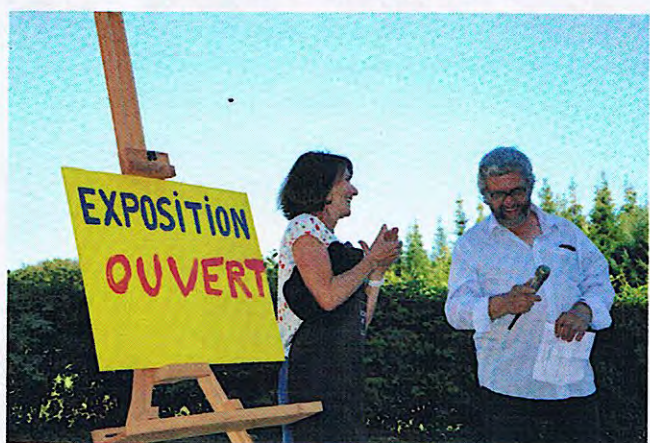
LA VIE JARDINOISE 2016/17 EN IMAGES



Repas Aligot offert (9/04/16)



Repas champêtre (6/08/16)



Vernissage exposition de peintures (13/08/16)



Travaux station de pompage Puyhabillier



Randonnée avec le PAH (29/10/16)



Cérémonie du 11 Novembre



Noël des enfants (17/12/16)



Voeux de la municipalité (28/01/17)

INFOS PRATIQUES ... EN BREF...

• **Artistes** : notre artiste peintre **Herbert Mast** a souvent été évoqué dans les colonnes du bulletin municipal mais nous n'avions pas encore dévoilé les talents de photographe de **Jean-Luc Piazza**, habitant de Puyhabillier. C'est désormais chose faite ! Jean-Luc photographie donc mais réalise aussi un gros travail sur ses clichés, souvent inspirés par l'univers musical. Vous pourrez le découvrir lors d'une exposition à la salle polyvalente du bourg du 7 au 10 juillet (voir page 4) mais retrouvez le sans attendre sur son nouveau site internet <http://jlucpiazza.fr/>

• **Micro-entreprise locale** : Mr Franck Desa, installé au bourg, propose ses services pour tous travaux (revêtements, entretien espaces verts, ramonage, électricité...). Contact au 06 85 82 17 55

• **Foyer rural** : du changement depuis fin 2016 avec un nouveau bureau. Marie-Rose Chappe est donc la nouvelle présidente, secondée par Jean-Michel Espargilière à la vice-présidence. Les secrétaire et secrétaire adjointe sont Martine Reix et Anny Mincke alors que les trésorier et trésorier adjoint sont Caroline Espargilière et Cathy Delbègue.

• **Calendrier 2017 animations du mercredi après-midi** : les 5 et 19/04, les 3, 17 et 31/05, les 14 et 28/06, les 12 et 26/07. Autres dates à la rentrée de Septembre.

• **Repas annuel offert** : la date est fixée au samedi 29 Avril.

• **Arrivées / départ** : bienvenue à la famille Marpillat et à Alexandre Comte, arrivés à Marcouyeux en 2016. Le maire Jean-François Gonçalves et sa famille ont, quant à eux, déménagé à Egletons tout en gardant une propriété forestière sur la commune.

• **Salle polyvalente** : location "tout compris" au tarif de 50 € pour les jardinois et 80 € pour autres.

• **Ramassage ordures ménagères** : il est assuré depuis quelques mois non plus le mercredi mais le mardi matin.

• **Encombrants** : enlèvement gratuit par le SIRTOM le 3ème vendredi du mois, sur simple demande au 05 55 93 00 93.

• **Ouverture et coordonnées mairie** : de 10 h à 12 h tous les mardis et jeudis. ☎ 05 55 27 59 66 / mairie.lejardin@gmail.com
En cas de nécessité, vous pouvez aussi joindre le maire au 06 14 02 02 74 ou le 1er adjoint au 05 55 93 21 87 / 06 33 72 08 16.

ETAT CIVIL 2016 / 2017

- **Décès** : Mme Andrée Robert (15/01/17), au bourg / Mme Claude Deveaux (20/02/17), à Puyhabillier.

Un peu d'histoire : l'Auberge

Chassagne au bourg ...

Il fût un temps où venir manger ou boire un (bon) coup au bourg du Jardin tenait plus d'une démarche d'épicurien plus ou moins consciente et assumée que d'un vital besoin de s'alimenter.

En un lieu appelé alors l'Auberge Chassagne mais prenant aussi plus tard le sobriquet de Truffe Noire (nul risque de confusion avec l'hôtel-restaurant huppé de Brive la Gaillarde), on pratiquait sans modération la convivialité en agitant la vie dans tous les sens. Le dicton «A bon vin point d'enseigne» prenait ici toute sa mesure et collait à merveille avec la simplicité de la vénérable maison qui était aussi une ferme. Sous l'oeil bienveillant de Henriette d'abord, puis de Lina et enfin de Rosette, successivement maîtresses des lieux et des fourneaux pendant un siècle durant (fin 19ème jusqu'en 1995), de convaincants arguments solides et liquides étaient ici régulièrement opposés à toute forme de faim et de soif, cette saine philosophie étant plébiscitée par la clientèle.

La diététique ne faisait pas mauvaise intrusion et nos trois cuisinières s'en donnaient à cœur-joie en déclinant des spécialités culinaires, à base de produits de la ferme, aussi goûteuses que roboratives ! Citons les charcuteries, la blanquette, le millassou, les tourtous ou flaugnardes qui garnissaient tout autant les assiettes que le moral des troupes. Un temps de digestion était évidemment le bienvenu et si on était «couffle», il fallait donc faire «prandière» pour récupérer un peu avant de retourner vaquer à ses occupations... Cette dernière étape n'était d'ailleurs pas une légende pour les facteurs qui, une fois par mois, venaient reprendre des forces ici autour d'une bonne «poule» et de quelques bons «canons»...

L'endroit était donc de réputation pour manger, car on y montait autrefois de Tulle, mais aussi pour festoyer car des bals s'y tenaient régulièrement. Peut-être plus improbable mais tenant dans le temps d'une tradition bien établie, les après enterrements devenaient presque festifs et on se pressait ici pour vider des chopines et casser une croûte...

Halte et balise jardinoise incontournable pendant un bon siècle, l'Auberge Chassagne a aussi vu s'éteindre un certain mode de vie, passant inexorablement dans l'escarcelle des souvenirs et de l'histoire de notre petite commune. Aujourd'hui, la maison n'a finalement que peu changé (voir photo page 4) et Robert est un inamovible, placide et actif occupant des lieux, portant un regard malicieux sur la vie d'aujourd'hui.

Merci à Nanou, Robert et Alain de leurs témoignages.